

L'animation socioculturelle et la professionnalité



http://www.tenstickers.be/stickers/stick_1

Table des matières

I. Professionnalité de l'animation socioculturelle (Quoi).....	3
II. Le métier d'animateur-trice ? (Qui)	4
III. Où pratique-t-on l'animation socioculturelle ?	4
IV. Le processus d'animation socioculturelle (Quand ?)	4
V. Comment pratique-t-on l'animation socioculturelle ?.....	5
Bibliographie.....	6

Le verbe *animer* provient du latin *anima* et signifie l'âme et le souffle de vie. Étymologiquement, animation veut dire ce qui donne âme à une rencontre (Dick, 2014). L'émergence de l'animation résulte des mouvements de l'éducation populaire en France, ainsi que des actions communautaires en Amérique du Sud (Paulo Freire) qui poussent à l'émancipation de l'individu. Puis apparaît la notion de *loisir* et de *temps libre* avec l'arrivée des congés payés. La population a désormais plus de temps à disposition. C'est lors de ce temps de liberté que l'animateur-trice socioculturel-le intervient.

Dans une société qui ne cesse d'évoluer, entraînant un continuel réajustement de la part des travailleuse-s sociaux-ales, nous pouvons nous poser la question suivante : *Comment définir l'animation socioculturelle actuelle ainsi que sa professionnalité ?*

Nous avons choisi de structurer ce texte en nous servant des questions suivantes : quoi, qui, où, quand, comment. Ainsi, nous commencerons par tenter de donner une définition générale de l'animation socioculturelle (Quoi ?). Cela nous permettra de développer par la suite, notre idée de ce métier à savoir, les rôles, les missions et les valeurs (Qui ?). Ensuite, nous parlerons des lieux et des nombreux champs d'intervention dans lesquels peuvent être engagé-e-s des animateurs-trices socioculturel-le-s (Où ?). Puis, nous parlerons du « processus de l'animation socioculturelle » (Quand ?). Enfin, nous présenterons, de manière non exhaustive, la « boîte à outils » des animateurs-trices socioculturel-le d (Comment ?).

I. Professionnalité de l'animation socioculturelle (Quoi)

Il nous semble important de se référer aux mots que nous employons. Ainsi, voici, les définitions du mot « animation » en lien avec le domaine du social (Larousse, 2016) :

- Action de mettre de la vivacité, de l'entrain dans quelque chose.
- Chaleur, ardeur, fougue mises dans une action, une expression, un comportement.
- Mouvement, grande activité au sein d'un groupe, un débat, une émission, un service commercial, etc.
- Ensemble des moyens et méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie du groupe.
- Manifestation ayant pour objectif de présenter une œuvre à une partie de son public, de réfléchir collectivement sur un spectacle déjà vu.

Il s'agit d'une pratique professionnelle basée sur des actions et des projets visant à promouvoir des valeurs¹ établies comme essentielles au bon fonctionnement d'une société civilisée ; le développement des échanges, le partage, la solidarité, le respect, etc. Il s'agit entre autre de tendre à :

- Favoriser des processus permettant une prise en charge autonome d'acteurs individuels ou collectifs capables d'influencer sur leur propre situation, leur avenir et leur environnement (Charte du TSHM, 2005)
- Favoriser et maintenir le lien social, la solidarité entre les individus et le sentiment d'appartenance.
- Lutter contre l'exclusion, la marginalisation et les discriminations.
- Promouvoir les différences (culturelle, ethniques, pensées, âges,...).
- Offrir un soutien aux populations fragilisées.
- Mettre en place des actions de prévention et visant la justice sociale (soutenir les personnes, liberté d'expression, démocratie...).
- Favoriser la communication entre les différents acteurs-trices sociaux-ales et politiques.
- Contribuer au développement, à l'émancipation et à l'épanouissement des individus.

¹ Un idéal à atteindre, une cause à défendre, une référence ou une règle morale, sociale, spirituelle ou esthétique d'une personne ou d'un groupe à un moment donné. Les valeurs sont la représentation synthétique des convictions et des conduites qui sont considérées comme importantes. (Latoupie, 2016)

- Permettre l'expression d'une citoyenneté active quelque soit ses compétences, son origine, ses difficultés, etc.
- Tenter d'apporter une réponse aux besoins et problèmes exprimés par les individus.
- Maintenir des réseaux d'insertion sociale et d'exercice de la citoyenneté.

Selon nous, ces missions de l'animation socioculturelle sont essentielles. Cette liste n'est pas exhaustive. Néanmoins, nous avons conscience que ces dernières sont ralenties par des freins sociaux constitués des représentations et normes sociales profondément ancrées dans notre société. (Par exemple, les étrangers sont dangereux, les jeunes sont irrespectueux...). Reste encore à définir avec et par qui ces buts sont à atteindre ?

II. Le métier d'animateur-trice ? (Qui)

Dans un but de changement social au sein de la société, le-la professionnel-le peut s'appuyer sur des compétences² et des valeurs.

L'animateur-trice socioculturel-le, doit être capable de se questionner, mais aussi d'inviter l'autre à s'interroger, ce qui induit une prise de recul et une conscientisation. Le rôle de l'animateur-trice est d'accompagner le public cible à développer une **autonomie**³ et une responsabilisation-

Les professionnel-le-s gèrent des actions, promeuvent et/ou organisent des événements/activités, dans tous les endroits où l'on pratique l'animation.

Ses actions se basent sur des valeurs, qui selon nous, sont essentielles : le respect de l'individu, de ses croyances, de sa culture, etc. Ce **respect** induit de la **tolérance** de la part des praticien-ne-s et le respect la **liberté** de l'autre, que ce soit d'expression et d'opinion. Le-la professionnel-le, est garant-e de l'égalité pour tous, porte attention aux minorités et favorise la solidarité. Les valeurs qui guident le métier d'animateur-trice sont également celles que devrait prôner et défendre tout-e citoyen-ne.

Pour être au plus près de ces valeurs, l'animateur-trice, possède des outils utiles dans sa pratique. La médiation, la communication non-violente, les diverses activités permettent un relais et une grande facilité dans le lien et aide à la passation des valeurs entre individu ou groupe. Nous pensons également, que la confiance est une condition *sine qua non* pour que les liens soient de qualité.

III. Où pratique-t-on l'animation socioculturelle ?

Les domaines dans lesquels l'animateur-trice socioculturel-le exerce sont divers : handicap, vieillesse, jeunesse, précarité, etc. Il serait difficile de donner une liste exhaustive de ces différents champs d'intervention parce que ceux-ci sont illimités.

Le-la professionnel-le peut être rattaché-e à plusieurs structures dans sa pratique professionnelle : Etablissements médico-sociaux (EMS), Maisons de quartier, Jardins Robinsons, hôpitaux et tant d'autres, mais aussi à un espace public déterminé : Travailleurs-ses sociaux-ales hors murs (TSHM), Service de la jeunesse, Centres de vacances, etc.

IV. Le processus d'animation socioculturelle (Quand ?)

² La compétence est une qualification professionnelle. Elle se décline en savoirs (connaissances), en savoir-faire (pratiques) et en savoir-être (comportements relationnels) ainsi qu'en des aptitudes physiques. (Jobintree.com, 2016)

³ L'autonomie, du sens grec « *autonomos* » signifie « qui se détermine selon des règles librement choisies ». Il s'agit pour un individu d'avoir la capacité de mener sa vie comme il l'entend, de se gouverner soi-même, de faire ses choix librement, de prendre des décisions par rapport à son mode de vie. Cette notion se rapproche donc de l'idée de liberté et de détermination de règles sociales. Dans le travail social, la notion d'autonomie peut prendre différents sens : l'autonomie comme valeur (qualité pour celui ou celle qui en est qualifié-e) et l'autonomie comme compétence (implication de l'individu et ses aptitudes à mobiliser ses ressources pour affronter des difficultés). Un dernier mouvement de pensée perçoit l'autonomie comme un processus impliquant une relation entre une personne, un groupe, une organisation détentrice de connaissances de règles et une personne ou un groupe dénué de ses connaissances mais qui désire se les approprier.

L'action que mène l'animateur-trice socioculturel-le se divise en trois temps. Dans un premier temps, son rôle est l'observation. C'est-à-dire qu'il-elle devra s'immerger sur son lieu de travail pour établir un diagnostic. S'ensuivra alors une action, idéalement préventive car il est plus judicieux de s'insérer dans une dynamique de « proactivité » plutôt que de « réactivité ».

Dans un deuxième temps, il-elle devra cibler son action en fonction des besoins et des demandes du public cible ou encore agir en fonction de son diagnostic et des différents manques observés.

Ces actions se passent lors du **temps libre**, lorsque le public cible n'est pas « actif » c'est-à-dire ni au travail, ni à l'école. C'est un temps exclusivement personnel dans lequel le « *fare niente* » est autorisé et où l'on peut faire ce que bon nous semble (Mayol, 1998). Selon Dumazedier (1962), le loisir aurait pour but : le délassement, le divertissement et le développement. Notons qu'il y a également l'idée de Caceres (1973) de pouvoir apprendre durant son temps libre et non pas au travail et que selon Ford, les loisirs augmentent la consommation et la production. Pour définir cette notion de loisir, nous nous baserons sur le texte *la civilisation des loisirs* de Mayol (1998) : « *Le loisir comme activité qui se suffit à elle-même, qui n'a pas de fin en soi. Le loisir est la possibilité d'user son temps à son gré, sans directive externe* ».

Dans un troisième temps, il-elle évaluera les actions entreprises et pourra ainsi, réajuster si cela est nécessaire.

V. Comment pratique-t-on l'animation socioculturelle ?

Il n'existe pas de « guide » de l'animation socioculturelle, étant donné que celle-ci s'inscrit dans un métier relationnel, l'outil principal est donc le-la professionnel-le-même. C'est une fusion entre savoir-faire et savoir-être. De manière générale, l'animation socioculturelle est basée sur la création de lien et la communication. Lors de son arrivée sur son lieu de travail, il-elle prendra connaissance de ce terrain et fera une observation, qui lui permettra par la suite d'orienter son intervention en fonction des besoins et des demandes. Il-elle utilise des outils tels que le diagnostic⁴ en marchant ou le porteur de parole⁵.

L'animation socioculturelle, c'est organiser des activités et des événements dits prétextes afin d'entrer en contact avec le public cible. C'est grâce à celle-ci que **l'accompagnement** peut se mettre en place.

Une autre part du travail d'animateur-trice socioculturel-le, souvent sous-estimé, est la gestion et l'administration. En effet, agender des réunions de réseau, gérer des budgets, défendre des projets, rédiger des rapports d'activités fait partie de ses nombreuses autres tâches.

En conclusion, nous avons pu voir qu'il existe des missions communes au métier d'animation socioculturelle dans les différents champs d'action. La pratique de l'animateur-trice socioculturel-le est aussi guidée par des valeurs communes (tolérance, respect, etc.) et s'inscrit dans une visée partagée par une majorité des professionnel-le-s de l'animation (autonomisation de l'autre, le rendre acteur, etc.). Le-la praticien-ne joue différents rôles : médiation, organisation, gestion... Les lieux d'interventions et les publics cibles sont diverses et dépendent du mandat attribué au travailleur social ou à la travailleuse sociale. Ses actions se font majoritairement pendant le temps libre des usagers. Celles-ci consistent principalement à accompagner, analyser, animer, concevoir, gérer et collaborer.

Nous avons vu qu'il existe une grande diversité de visions de l'animation socioculturelle et de pratiques de l'animation et que ces dernières font la richesse du métier. Néanmoins, en réalisant UNE définition de l'animation socioculturelle pour tendre vers une unification, ne serait-ce, ne pas reconnaître la pluralité de ce métier ?

⁴ Ballade dans le quartier avec les habitant-e-s afin d'observer les fonctionnements et les dysfonctionnements de celui-ci.

⁵ Interpeler les passant-e-s du quartier avec une phrase d'accroche pour provoquer le dialogue.

Bibliographie

Caceres, B. (1973). *Loisirs et travail du moyen-âge à nos jours*. Paris : Edition du seuil

CSFO. (2015). *Orientation.ch*. Récupéré le 04.05.2016 de <http://orientation.ch/dyn/1109.aspx?id=522&highlighted=ANIMATEUR|SOCIOCULTUREL>

Groupe Hors-murs. (2005). *Charte du travail Social « Hors Murs »*. Suisse romande : édition inconnue

Dick, P-Y. (2014). *Proanimation*. Récupéré le 08.05.2016 de <http://www.pro-animation.net/animation-etymologie-et-definition>

Dictionnaire de français Larousse. (2016). *Animation*. Récupéré le 08.05.16 de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/animation/3590?q=animation#3589>

Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?*. Paris : Edition du seuil

Jobintree. (2016). *Jobintree*. Récupéré le 11.05.2016 de <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-competence-49.html>

Latoupie. (2016). *Latoupie*. Récupéré le 11.05.2016 de <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Valeur.htm>

Mayol, P. (1998). La civilisation des loisirs. *Etudes 388, (2)*, 5